

Devoir surveillé – L'intérêt général

Intérêt général et intérêts particuliers, penser aux générations futures, les ODD 12, 13 et 14, et suivre une décision du geste individuel à l'action publique

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Emc 6^e

Nom : _____

Date : _____

Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Intérêt général ou particulier ? ★★

(4 pts)

Pour chaque situation, indique s'il s'agit de l'intérêt général ou d'un intérêt particulier, et justifie en une phrase.

- | | |
|---|---|
| a) La commune ouvre une piscine accessible à tous les habitants. | c) Le collège organise une collecte de livres pour la bibliothèque du CDI. |
| b) Un élève demande que les cours de sport soient supprimés le lundi parce qu'il n'aime pas se lever tôt. | d) Un parent voudrait que le car scolaire s'arrête devant sa maison, à 200 m de l'arrêt existant. |

Exercice 2 – Les objectifs de développement durable ★★

(4 pts)

Les éco-délégués de 6^e F préparent une affiche sur les ODD.

- a) Combien y a-t-il d'ODD, qui les a adoptés et en quelle année ?
- b) Donne le thème de l'ODD 12 et une action possible au collège.
- c) Donne le thème de l'ODD 14 et explique pourquoi un collège loin de la mer est aussi concerné.
- d) Les ODD sont-ils des lois ? Justifie.

Exercice 3 – Penser aux générations futures ★★

(4 pts)

Document : « afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins » (Charte de l'environnement, 2005).

- a) Que sont les « générations futures » ?
- b) Explique la phrase avec tes mots.
- c) Où ce texte est-il inscrit, et que cela change-t-il ?
- d) Donne un exemple de choix d'aujourd'hui qui pourrait nuire aux générations futures.

Exercice 4 – Suivre une décision de bout en bout ★★★

(4 pts)

Au collège Jean-Moulin, la classe de 6^e F constate qu'on jette beaucoup de pain au self.

- a) Que peuvent faire les éco-délégués avec leur classe ?
- b) Quelle instance reprend leur proposition pour tout le collège, et laquelle décide ?
- c) Le projet demande d'acheter une machine à couper le pain à la demande. Qui finance, et pourquoi ?
- d) En quoi passe-t-on du geste individuel à l'action publique ?

Exercice 5 – Quand l'État décide ★★★

(4 pts)

Depuis 2022, la loi EGalim (30 octobre 2018) impose aux restaurants collectifs, dont les cantines, au moins 50 % de produits durables ou de qualité, dont 20 % de produits bio, en valeur d'achats.

- a) Qui a voté cette loi, et à qui s'applique-t-elle ?
- b) La cantine d'un collège dépense 60 000 € par an en denrées. Quelle somme minimale doit aller aux produits durables ou de qualité ? Et aux produits bio ?
- c) Pourquoi cette loi sert-elle l'intérêt général, même si elle coûte plus cher ?
- d) Cite un autre exemple de décision de l'État ou entre pays au service du développement durable.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).